

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

## Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie

### RAPPORT D'ANALYSE n° RA201704076-001

Solde des résultats du dossier

 SIVAP - SSA  
 BP 256  
 2 rue Félix Russeil  
 98845 NOUMEA CEDEX
**Date d'émission:** 02/06/2017**Nom et adresse du prescripteur :**
 Docteur vétérinaire Brigitte MARIE  
 SIVAP SSA  
 2 rue Félix Russeil  
 98845 NOUMEA CEDEX
**Date de réception :** 13/04/2017**Commémoratifs :** PSPC 2017 cerf d'élevage**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201704076/1/1	CF/17/B1/AN 1/20	Cerf	Muscle	M	> 2 ans	23/03/17	-5°	Non
201704076/2/1	CF/17/B1/AN 2/20	Cerf	Muscle	F	> 2 ans	23/03/17	-5°	Non
201704076/3/1	CF/17/B1/AN 3/20	Cerf	Muscle	F	> 2 ans	30/03/17	-5°	Non
201704076/4/1	CF/17/B1/AN 4/20	Cerf	Muscle	F	> 2 ans	30/03/17	-5°	Non

**Echantillon : 201704076/1/1**

CF/17/B1/AN 1/20

LOR : Limit of reporting

Analyse	Résultat
Résidus antimicrobiens Méthode des 4 boîtes LMV/90/01 version 7 Date d'analyse: 29/05/17	Aucune substance à activité anti-bactérienne n'a été détectée

**Echantillon : 201704076/2/1**

CF/17/B1/AN 2/20

LOR : Limit of reporting

Analyse	Résultat
Résidus antimicrobiens Méthode des 4 boîtes LMV/90/01 version 7 Date d'analyse: 29/05/17	Aucune substance à activité anti-bactérienne n'a été détectée

**Echantillon : 201704076/3/1**

CF/17/B1/AN 3/20

LOR : Limit of reporting

Analyse	Résultat
Résidus antimicrobiens Méthode des 4 boîtes LMV/90/01 version 7 Date d'analyse: 29/05/17	Aucune substance à activité anti-bactérienne n'a été détectée

**Echantillon : 201704076/4/1**

CF/17/B1/AN 4/20

LOR : Limit of reporting

Analyse	Résultat
Résidus antimicrobiens Méthode des 4 boîtes LMV/90/01 version 7 Date d'analyse: 29/05/17	Aucune substance à activité anti-bactérienne n'a été détectée

Le responsable technique  
**Aurélie TOULANGUI - Secteur Hygiène**



Validation du rapport  
**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de  
service du LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires  
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

**RAPPORT D'ANALYSE n° RA201704078-001**

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA  
BP 256  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Date d'émission:** 03/05/2017

**Nom et adresse du prescripteur :**

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE  
SIVAP SSA  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Date de réception :** 13/04/2017

**Commémoratifs :**

**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201704078/1/1	CF/17/B3c/Pb/Cd/ 1/20	Cerf	Foie	M	> 2 ans	23/03/17	-3°	Non
201704078/2/1	CF/17/B3c/Pb/Cd/ 2/20	Cerf	Foie	M	> 2 ans	30/03/17	-3°	Non

## Echantillon : 201704078/1/1

CF/17/B3c/Pb/Cd/1/20

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul  
- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande  
- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
<b>Cadmium</b> Met. Int. CS10M2 (rev8) selon ANSES CIME02 Date d'analyse: 18/04/17	<= 0.005	0,003	0,005
<b>Plomb</b> Met. int. CS10M2 (rev8) selon ANSES CIME02LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 18/04/17	<= 0.02	0,01	0,02

## Echantillon : 201704078/2/1

CF/17/B3c/Pb/Cd/2/20

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul  
- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande  
- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
<b>Cadmium</b> Met. Int. CS10M2 (rev8) selon ANSES CIME02 Date d'analyse: 18/04/17	0.024 +/- 0.007	0,003	0,005
<b>Plomb</b> Met. int. CS10M2 (rev8) selon ANSES CIME02LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 18/04/17	0.067 +/- 0.011	0,01	0,02

Le responsable technique

**Jackie HORVATH - secteur chimie**



Validation du rapport

**Sylvie ROGE, chef de service adjoint du  
LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires  
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

**RAPPORT D'ANALYSE n° RA201704079-002**

Résultats partiels du dossier

SIVAP - SSA  
BP 256  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Date d'émission:** 27/04/2017

**Nom et adresse du prescripteur :**

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE  
SIVAP SSA  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Date de réception :** 13/04/2017

**Commémoratifs :** PSPC 2017 cerf d'élevage

**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201704079/3/1	CF/17/B2a/AV 1/5	Cerf	Foie	M	> 2 ans	23/03/17	- 5°C	Non
201704079/4/1	CF/17/B2a/AV 2/5	Cerf	Foie	M	> 2 ans	30/03/17	- 3°C	Non

## Echantillon : 201704079/3/1

CF/17/B2a/AV 1/5

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul  
- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande  
- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en µg/kg)	LQ (en µg/kg)
<b>Avermectines</b> LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 25/04/17	Aucune des 6 molécules recherchées n'a été détectée	
<b>Abamectine</b> LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 25/04/17	<= 10	10
<b>Doramectine</b> LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 25/04/17	<= 10	10
<b>Emamectine</b> LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 25/04/17	<= 10	10
<b>Eprinomectine</b> LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 25/04/17	<= 10	10
<b>Ivermectine</b> LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 25/04/17	<= 10	10
<b>Moxidectine</b> LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 25/04/17	<= 10	10

## Echantillon : 201704079/4/1

CF/17/B2a/AV 2/5

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul  
- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande  
- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en µg/kg)	LQ (en µg/kg)
<b>Avermectines</b> LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 25/04/17	Aucune des 6 molécules recherchées n'a été détectée	
<b>Abamectine</b> LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 25/04/17	<= 10	10
<b>Doramectine</b> LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 25/04/17	<= 10	10
<b>Emamectine</b> LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 25/04/17	<= 10	10
<b>Eprinomectine</b> LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 25/04/17	<= 10	10
<b>Ivermectine</b> LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 25/04/17	<= 10	10
<b>Moxidectine</b> LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 25/04/17	<= 10	10

Le responsable technique  
**Jackie HORVATH - secteur chimie**



Validation du rapport  
**Sylvie ROGE, chef de service adjoint du  
LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.



Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires  
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

**RAPPORT D'ANALYSE n° RA201704079-003**

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA  
BP 256  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Date d'émission:** 05/05/2017

**Nom et adresse du prescripteur :**

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE  
SIVAP SSA  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Date de réception :** 13/04/2017

**Commémoratifs :** PSPC 2017 cerf d'élevage

**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201704079/1/1	CF/17/B1/SU 1/14	Cerf	Muscle	M	> 2 ans	23/03/17	- 3°C	Non
201704079/2/1	CF/17/B1/SU 2/14	Cerf	Muscle	M	> 2 ans	30/03/17	- 3°C	Non

**Echantillon : 201704079/1/1**

CF/17/B1/SU 1/14

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul  
 - Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande  
 - La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en µg/kg)	LD (en µg/kg)	LQ (en µg/kg)
<b>Sulfamides</b> UCM/92/01 Date d'analyse: 27/04/17	Aucune des 4 molécules recherchées n'a été détectée		
<b>Sulfadiazine</b> UCM/92/01 Date d'analyse: 27/04/17	<= 25	25	-
<b>Sulfadimérazine</b> UCM/92/01 Date d'analyse: 27/04/17	<= 25	25	-
<b>Sulfadiméthoxine</b> UCM/92/01 Date d'analyse: 27/04/17	<= 25	25	-
<b>Sulfanilamide</b> UCM/92/01 Date d'analyse: 27/04/17	<= 25	25	-

**Echantillon : 201704079/2/1**

CF/17/B1/SU 2/14

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul  
 - Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande  
 - La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en µg/kg)	LD (en µg/kg)	LQ (en µg/kg)
<b>Sulfamides</b> UCM/92/01 Date d'analyse: 27/04/17	Aucune des 4 molécules recherchées n'a été détectée		
<b>Sulfadiazine</b> UCM/92/01 Date d'analyse: 27/04/17	<= 25	25	-
<b>Sulfadimérazine</b> UCM/92/01 Date d'analyse: 27/04/17	<= 25	25	-
<b>Sulfadiméthoxine</b> UCM/92/01 Date d'analyse: 27/04/17	<= 25	25	-
<b>Sulfanilamide</b> UCM/92/01 Date d'analyse: 27/04/17	<= 25	25	-

Le responsable technique

**Jackie H0RVATH - secteur chimie**


Validation du rapport

**Sylvie ROGE, chef de service adjoint du LNC**


Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires  
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

**RAPPORT D'ANALYSE n° RA201704081-001**

Résultats partiels du dossier

SIVAP - SSA  
BP 256  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Date d'émission:** 17/07/2017

**Nom et adresse du prescripteur :**

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE  
SIVAP SSA  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Date de réception :** 13/04/2017

**Commémoratifs :** PSPC 2017 cerf d'élevage

**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201704081/6/1	CF/17/B3a/B3b/B2 c 1/5	Cerf	Muscle	M	> 2 ans	23/03/17	- 5°C	Non
201704081/7/1	CF/17/B3a/B3b/B2 c 2/5	Cerf	Muscle	M	> 2 ans	30/03/17	- 5°C	Non

**Echantillon : 201704081/6/1**

CF/17/B3a/B3b/B2c 1/5

LOR : Limit of reporting

Analyse	Résultat (en mg/kg)
<b>Pesticides multi résidus (2017ST016)</b> GC-MS selon PS-MRGV02 Date d'analyse: 06/07/17	Aucune des molécules recherchées n'a été détectée. La liste des molécules recherchées pour cet échantillon, issue de la liste PS - MRGV02, est disponible sur demande.

**Echantillon : 201704081/7/1**

CF/17/B3a/B3b/B2c 2/5

LOR : Limit of reporting

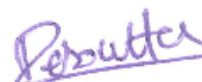
Analyse	Résultat (en mg/kg)
<b>Pesticides multi résidus (2017ST016)</b> GC-MS selon PS-MRGV02 Date d'analyse: 06/07/17	Aucune des molécules recherchées n'a été détectée. La liste des molécules recherchées pour cet échantillon, issue de la liste PS - MRGV02, est disponible sur demande.

**Les analyses portant la mention 2017ST016 ont été sous-traitées à: ASURE QUALITY**

Le responsable technique

**Jackie HORVATH - secteur chimie**

Validation du rapport

**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de service du LNC**

Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires  
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

**RAPPORT D'ANALYSE n° RA201704081-002**

Résultats partiels du dossier

SIVAP - SSA  
BP 256  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Date d'émission:** 17/07/2017**Nom et adresse du prescripteur :**

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE  
SIVAP SSA  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Date de réception :** 13/04/2017**Commémoratifs :** PSPC 2017 cerf d'élevage**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201704081/1/1	CF/17/A6/NF 1/4	Cerf	Foie	M	> 2 ans	30/03/17	- 5°C	Non
201704081/2/1	CF/17/B2b 1/2	Cerf	Foie	M	> 2 ans	30/03/17	- 5°C	Non
201704081/3/1	CF/17/A6/NI 1/4	Cerf	Muscle	M	> 2 ans	30/03/17	- 5°C	Non
201704081/4/1	CF/17/A6/CH 1/5	Cerf	Muscle	M	> 2 ans	30/03/17	- 5°C	Non
201704081/5/1	CF/17/B2a/BE 1/1	Cerf	Foie	M	> 2 ans	30/03/17	- 5°C	Non
201704081/8/1	CF/17/A5 1/2	Cerf	Foie	M	> 2 ans	23/03/17	- 5°C	Non

**Echantillon : 201704081/1/1**

CF/17/A6/NF 1/4

LOR : Limit of reporting

Analyse	Résultat (en µg/kg)
Nitrofuranes (2017ST016) selon VM-ANFM01 Date d'analyse: 06/07/17	Aucune des molécules recherchées (selon la liste VM-ANFM01) n'a été détectée

**Echantillon : 201704081/2/1**

CF/17/B2b 1/2

LOR : Limit of reporting

Analyse	Résultat (en mg/kg)
Anti coccidiens (2017ST016) selon VM ACOC04 Date d'analyse: 06/07/17	Aucune des molécules recherchées (selon la liste VM - ACOC04) n'a été détectée

**Echantillon : 201704081/3/1**

CF/17/A6/NI 1/4

LOR : Limit of reporting

Analyse	Résultat (en µg/kg)
Nitroimidazoles (2017ST016) selon VM-ANDZ01 Date d'analyse: 06/07/17	Aucune des molécules recherchées (selon la liste VM-ANDZ01) n'a été détectée

**Echantillon : 201704081/4/1**

CF/17/A6/CH 1/5

LOR : Limit of reporting

Analyse	Résultat (en µg/kg)
Amphénicol (2017ST016) selon VM-AAMP01 Date d'analyse: 06/07/17	Aucune des molécules recherchées (selon la liste VM-AAMP01) n'a été détectée

**Echantillon : 201704081/5/1**

CF/17/B2a/BE 1/1

LOR : Limit of reporting

Analyse	Résultat (en mg/kg)
<b>Anthelminthiques (2017ST016) selon VM-EAMC01 Date d'analyse: 06/07/17</b>	Aucune des molécules recherchées (selon la liste VM-EAMC01) n'a été détectée.

**Echantillon : 201704081/8/1**

CF/17/A5 1/2

LOR : Limit of reporting

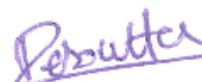
Analyse	Résultat (en µg/kg)
<b>Beta agonistes (2017ST016) selon VM HBAG01 Date d'analyse: 06/07/17</b>	Aucune des molécules recherchées (selon la liste VM - HBAG01) n'a été détectée

**Les analyses portant la mention 2017ST016 ont été sous-traitées à: ASURE QUALITY**

Le responsable technique

**Jackie HORVATH - secteur chimie**

Validation du rapport

**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de service du LNC**

Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.



Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

## Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie

### RAPPORT D'ANALYSE n° RA201704081-003

Solde des résultats du dossier

 SIVAP - SSA  
 BP 256  
 2 rue Félix Russeil  
 98845 NOUMEA CEDEX
**Date d'émission:** 20/10/2017**Nom et adresse du prescripteur :**
 Docteur vétérinaire Brigitte MARIE  
 SIVAP SSA  
 2 rue Félix Russeil  
 98845 NOUMEA CEDEX
**Date de réception :** 13/04/2017**Commémoratifs :** PSPC 2017 cerf d'élevage**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201704081/9/1	CF/17/B3a/PCDD 1/4	Cerf	Graisse péri-rénale	M	> 2 ans	23/03/17	- 5°C	Non
201704081/10/1	CF/17/B3a/PCDD 2/4	Cerf	Graisse péri-rénale	M	> 2 ans	30/03/17	- 5°C	Non

**Echantillon : 201704081/9/1**

CF/17/B3a/PCDD 1/4

LOR : Limit of reporting

Analyse	Méthode	Résultat
Dioxines/Furannes - OMS-TEQ(TEF2005) (2017ST022) Date d'analyse: 24/08/17	Selon rapport du laboratoire sous-traitant	0.14 +/- 0.02 pg/g de matière grasse
PCB de type dioxines - OMS-TEQ(TEF2005) (2017ST022) Date d'analyse: 24/08/17	Selon rapport du laboratoire sous-traitant	0.11 +/- 0.02 pg/g de matière grasse
Somme des dioxines/furannes et PCB de type Dioxine - OMS-TEQ(TEF2005) (2017ST022) Date d'analyse: 24/08/17	Selon rapport du laboratoire sous-traitant	0.25 +/- 0.05 pg/g de matière grasse
Somme des PCB28, PCB52, PCB101, PCB138, PCB153, PCB180 (2017ST022) Date d'analyse: 24/08/17	Selon rapport du laboratoire sous-traitant	0.06 +/- 0.02 ng/g de matière grasse

**Echantillon : 201704081/10/1**

CF/17/B3a/PCDD 2/4

LOR : Limit of reporting

Analyse	Méthode	Résultat
Dioxines/Furannes - OMS-TEQ(TEF2005) (2017ST022) Date d'analyse: 24/08/17	Selon rapport du laboratoire sous-traitant	0.07 +/- 0.01 pg/g de matière grasse
PCB de type dioxines - OMS-TEQ(TEF2005) (2017ST022) Date d'analyse: 24/08/17	Selon rapport du laboratoire sous-traitant	0.05 +/- 0.01 pg/g de matière grasse
Somme des dioxines/furannes et PCB de type Dioxine - OMS-TEQ(TEF2005) (2017ST022) Date d'analyse: 24/08/17	Selon rapport du laboratoire sous-traitant	0.12 +/- 0.02 pg/g de matière grasse
Somme des PCB28, PCB52, PCB101, PCB138, PCB153, PCB180 (2017ST022) Date d'analyse: 24/08/17	Selon rapport du laboratoire sous-traitant	0.03 +/- 0.01 ng/g de matière grasse

**Les analyses portant la mention 2017ST022 ont été sous-traitées à: LABERCA**

Le responsable technique

**Jackie HORVATH - secteur chimie**


Validation du rapport

**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de service du LNC**


Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires  
 et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**
**RAPPORT D'ANALYSE n° RA201706217-001**

Solde des résultats du dossier

 SIVAP - SSA  
 BP 256  
 2 rue Félix Russeil  
 98845 NOUMEA CEDEX
**Date d'émission:** 01/08/2017**Nom et adresse du prescripteur :**
 Docteur vétérinaire Brigitte MARIE  
 SIVAP SSA  
 2 rue Félix Russeil  
 98845 NOUMEA CEDEX
**Date de réception :** 27/06/2017**Commémoratifs :** PSPC 2017 - Cerfs d'élevage.**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201706217/1/1	CF/17/A6/CH/2/5	Cerf	Muscle	M	>24 mois	22/06/17	-7°	Non

**Echantillon : 201706217/1/1**

CF/17/A6/CH/2/5

LOR : Limit of reporting

Analyse	Résultat (en µg/kg)
Amphénicol (2017ST019) selon VM-AAMP01 Date d'analyse: 10/07/17	Aucune des molécules recherchées (selon la liste VM-AAMP01) n'a été détectée

**Les analyses portant la mention 2017ST019 ont été sous-traitées à: ASURE QUALITY**

Le responsable technique

**Jackie HORVATH - secteur chimie**



Validation du rapport

**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de  
service du LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires  
 et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**
**RAPPORT D'ANALYSE n° RA201706218-001**

Solde des résultats du dossier

 SIVAP - SSA  
 BP 256  
 2 rue Félix Russeil  
 98845 NOUMEA CEDEX

**Date d'émission:** 01/08/2017

**Nom et adresse du prescripteur :**

 Docteur vétérinaire Brigitte MARIE  
 SIVAP SSA  
 2 rue Félix Russeil  
 98845 NOUMEA CEDEX

**Date de réception :** 27/06/2017

**Commémoratifs :** PSPC 2017 - Cerfs d'élevage.

**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201706218/1/1	CF/17/A5/2/2	Cerf	Foie	M	>24 mois	22/06/17	-7°	Non

**Echantillon : 201706218/1/1**

CF/17/A5/2/2

LOR : Limit of reporting

Analyse	Résultat (en µg/kg)
<b>Beta agonistes (2017ST019)            selon VM HBAG01            Date d'analyse: 10/07/17</b>	Aucune des molécules recherchées (selon la liste VM - HBAG01) n'a été détectée

**Les analyses portant la mention 2017ST019 ont été sous-traitées à: ASURE QUALITY**

Le responsable technique

**Jackie HORVATH - secteur chimie**



Validation du rapport

**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de  
service du LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires  
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

**RAPPORT D'ANALYSE n° RA201706221-001**

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA  
BP 256  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Date d'émission:** 04/08/2017

**Nom et adresse du prescripteur :**

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE  
SIVAP SSA  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Date de réception :** 27/06/2017

**Commémoratifs :** PSPC 2017 - Cerfs d'élevage.

**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201706221/1/1	CF/17/B2a/AV/3/5	Cerf	Foie	F	>24 mois	22/06/17	-7°	Non



## Echantillon : 201706221/1/1

CF/17/B2a/AV/3/5

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande

- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en µg/kg)	LQ (en µg/kg)
<b>Avermectines</b> LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 02/08/17	Aucune des 6 molécules recherchées n'a été détectée	
<b>Abamectine</b> LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 02/08/17	<= 10	10
<b>Doramectine</b> LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 02/08/17	<= 10	10
<b>Emamectine</b> LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 02/08/17	<= 10	10
<b>Eprinomectine</b> LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 02/08/17	<= 10	10
<b>Ivermectine</b> LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 02/08/17	<= 10	10
<b>Moxidectine</b> LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 02/08/17	<= 10	10

Le responsable technique

**Jackie HORVATH - secteur chimie**



Validation du rapport

**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de  
service du LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires  
 et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**
**RAPPORT D'ANALYSE n° RA201706222-001**

Solde des résultats du dossier

 SIVAP - SSA  
 BP 256  
 2 rue Félix Russeil  
 98845 NOUMEA CEDEX

**Date d'émission:** 28/07/2017

**Nom et adresse du prescripteur :**

 Docteur vétérinaire Brigitte MARIE  
 SIVAP SSA  
 2 rue Félix Russeil  
 98845 NOUMEA CEDEX

**Date de réception :** 27/06/2017

**Commémoratifs :** PSPC 2017 - Cerfs d'élevage.

**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201706222/1/1	CF/17/B1/AN/5/20	Cerf	Muscle	M	>24Mois	22/06/17	-7°	Non

**Echantillon : 201706222/1/1**

CF/17/B1/AN/5/20

LOR : Limit of reporting

Analyse	Résultat
<b>Résidus antimicrobiens</b> Méthode des 4 boîtes LMV/90/01 version 7 Date d'analyse: 26/07/17	Aucune substance à activité anti-bactérienne n'a été détectée

Le responsable technique  
**Aurélie TOULANGUI - Secteur Hygiène**



Validation du rapport  
**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de  
service du LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires  
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

**RAPPORT D'ANALYSE n° RA201706223-001**

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA  
BP 256  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Date d'émission:** 20/10/2017**Nom et adresse du prescripteur :**

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE  
SIVAP SSA  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Date de réception :** 27/06/2017**Commémoratifs :** PSPC 2017 - Cerfs d'élevage.**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201706223/1/1	CF/17/B3a/PCDD/ 3/4	Cerf	Graisse animale	M	>24 mois	22/06/17	-7°	Non
201706223/2/1	CF/17/B3a/PCDD/ 4/4	Cerf	Graisse animale	M	>24 mois	22/06/17	-7°	Non

**Echantillon : 201706223/1/1**

CF/17/B3a/PCDD/3/4

LOR : Limit of reporting

Analyse	Méthode	Résultat
Dioxines/Furannes - OMS-TEQ(TEF2005) (2017ST022) Date d'analyse: 24/08/17	Selon rapport du laboratoire sous-traitant	0.07 +/- 0.01 pg/g de matière grasse
PCB de type dioxines - OMS-TEQ(TEF2005) (2017ST022) Date d'analyse: 24/08/17	Selon rapport du laboratoire sous-traitant	0.13 +/- 0.03 pg/g de matière grasse
Somme des dioxines/furannes et PCB de type Dioxine - OMS-TEQ(TEF2005) (2017ST022) Date d'analyse: 24/08/17	Selon rapport du laboratoire sous-traitant	0.20 +/- 0.04 pg/g de matière grasse
Somme des PCB28, PCB52, PCB101, PCB138, PCB153, PCB180 (2017ST022) Date d'analyse: 24/08/17	Selon rapport du laboratoire sous-traitant	0.07 +/- 0.02 ng/g de matière grasse

**Echantillon : 201706223/2/1**

CF/17/B3a/PCDD/4/4

LOR : Limit of reporting

Analyse	Méthode	Résultat
Dioxines/Furannes - OMS-TEQ(TEF2005) (2017ST022) Date d'analyse: 24/08/17	Selon rapport du laboratoire sous-traitant	0.07 +/- 0.01 pg/g de matière grasse
PCB de type dioxines - OMS-TEQ(TEF2005) (2017ST022) Date d'analyse: 24/08/17	Selon rapport du laboratoire sous-traitant	0.12 +/- 0.03 pg/g de matière grasse
Somme des dioxines/furannes et PCB de type Dioxine - OMS-TEQ(TEF2005) (2017ST022) Date d'analyse: 24/08/17	Selon rapport du laboratoire sous-traitant	0.19 +/- 0.04 pg/g de matière grasse
Somme des PCB28, PCB52, PCB101, PCB138, PCB153, PCB180 (2017ST022) Date d'analyse: 24/08/17	Selon rapport du laboratoire sous-traitant	0.06 +/- 0.01 ng/g de matière grasse

**Les analyses portant la mention 2017ST022 ont été sous-traitées à: LABERCA**

Le responsable technique

**Jackie HORVATH - secteur chimie**


Validation du rapport

**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de service du LNC**


Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

## Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie

### RAPPORT D'ANALYSE n° RA201707058-001

Solde des résultats du dossier

 SIVAP - SSA  
 BP 256  
 2 rue Félix Russeil  
 98845 NOUMEA CEDEX
**Date d'émission:** 28/07/2017**Nom et adresse du prescripteur :**
 Docteur vétérinaire Brigitte MARIE  
 SIVAP SSA  
 2 rue Félix Russeil  
 98845 NOUMEA CEDEX
**Date de réception :** 07/07/2017**Commémoratifs :** PSPC 2017 - Cerfs d'élevage.**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201707058/1/1	CF/17/B1/AN/6/20	Cerf	Muscle	M	<24mois	29/06/17	-7°C	Non
201707058/2/1	CF/17/B1/AN/7/20	Cerf	Muscle	M	>24Mois	29/06/17	-7°C	Non
201707058/3/1	CF/17/B1/AN/8/20	Cerf	Muscle	M	>24Mois	29/06/17	-7°C	Non
201707058/4/1	CF/17/B1/AN/9/20	Cerf	Muscle	M	<24mois	29/06/17	-7°C	Non
201707058/5/1	CF/17/B1/AN/10/20	Cerf	Muscle	M	>24Mois	29/06/17	-7°C	Non
201707058/6/1	CF/17/B1/AN/11/20	Cerf	Muscle	M	>24Mois	29/06/17	-7°C	Non

**Echantillon : 201707058/1/1**

CF/17/B1/AN/6/20

LOR : Limit of reporting

Analyse	Résultat
Résidus antimicrobiens Méthode des 4 boîtes LMV/90/01 version 7 Date d'analyse: 26/07/17	Aucune substance à activité anti-bactérienne n'a été détectée

**Echantillon : 201707058/2/1**

CF/17/B1/AN/7/20

LOR : Limit of reporting

Analyse	Résultat
Résidus antimicrobiens Méthode des 4 boîtes LMV/90/01 version 7 Date d'analyse: 26/07/17	Aucune substance à activité anti-bactérienne n'a été détectée

**Echantillon : 201707058/3/1**

CF/17/B1/AN/8/20

LOR : Limit of reporting

Analyse	Résultat
Résidus antimicrobiens Méthode des 4 boîtes LMV/90/01 version 7 Date d'analyse: 26/07/17	Aucune substance à activité anti-bactérienne n'a été détectée

**Echantillon : 201707058/4/1**

CF/17/B1/AN/9/20

LOR : Limit of reporting

Analyse	Résultat
Résidus antimicrobiens Méthode des 4 boîtes LMV/90/01 version 7 Date d'analyse: 26/07/17	Aucune substance à activité anti-bactérienne n'a été détectée



**Echantillon : 201707058/5/1**

CF/17/B1/AN/10/20

LOR : Limit of reporting

Analyse	Résultat
Résidus antimicrobiens Méthode des 4 boîtes LMV/90/01 version 7 Date d'analyse: 26/07/17	Aucune substance à activité anti-bactérienne n'a été détectée

**Echantillon : 201707058/6/1**

CF/17/B1/AN/11/20

LOR : Limit of reporting

Analyse	Résultat
Résidus antimicrobiens Méthode des 4 boîtes LMV/90/01 version 7 Date d'analyse: 26/07/17	Aucune substance à activité anti-bactérienne n'a été détectée

Le responsable technique  
**Auréli TOULANGUI - Secteur Hygiène**



Validation du rapport  
**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de service du LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

## Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie

### RAPPORT D'ANALYSE n° RA201707059-001

Résultats partiels du dossier

 SIVAP - SSA  
 BP 256  
 2 rue Félix Russeil  
 98845 NOUMEA CEDEX
**Date d'émission:** 21/09/2017**Nom et adresse du prescripteur :**
 Docteur vétérinaire Brigitte MARIE  
 SIVAP SSA  
 2 rue Félix Russeil  
 98845 NOUMEA CEDEX
**Date de réception :** 07/07/2017**Commémoratifs :** PSPC 2017 - Cerfs d'élevage.**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201707059/1/1	CF/17/A1/A3/A4/1/2	Cerf	Urine	M	>24Mois	29/06/17	-7°C	Non
201707059/2/1	CF/17/A6/CH/3/5	Cerf	Muscle	M	>24Mois	29/06/17	-7°C	Non
201707059/3/1	CF/17/A6/CH/4/5	Cerf	Muscle	F	>24Mois	29/06/17	-7°C	Non
201707059/4/1	CF/17/A6/CH/5/5	Cerf	Muscle	M	>24Mois	29/06/17	-7°C	Non
201707059/5/1	CF/17/A6/NF/2/4	Cerf	Foie	M	<24mois	29/06/17	-7°C	Non
201707059/6/1	CF/17/A6/NI/2/4	Cerf	Muscle	F	>24Mois	29/06/17	-7°C	Non
201707059/7/1	CF/17/A6/NI/3/4	Cerf	Muscle	F	<24mois	29/06/17	-7°C	Non
201707059/8/1	CF/17/A6/NI/4/4	Cerf	Muscle	M	>24Mois	29/06/17	-7°C	Non
201707059/9/1	CF/17/B2b/2/2	Cerf	Foie	M	>24Mois	29/06/17	-7°C	Non

**Echantillon : 201707059/1/1**

CF/17/A1/A3/A4/1/2

LOR : Limit of reporting

Analyse	Résultat (en µg/l)
<b>Stéroïdiens (2017st025) selon VM-HGPR01 Date d'analyse: 06/08/17</b>	Aucune des molécules recherchées (selon la liste VM-HGPR01) n'a été détectée

**Echantillon : 201707059/2/1**

CF/17/A6/CH/3/5

LOR : Limit of reporting

Analyse	Résultat (en µg/kg)
<b>Amphénicol (2017st025) selon VM-AAMP01 Date d'analyse: 06/08/17</b>	Aucune des molécules recherchées (selon la liste VM-AAMP01) n'a été détectée

**Echantillon : 201707059/3/1**

CF/17/A6/CH/4/5

LOR : Limit of reporting

Analyse	Résultat (en µg/kg)
<b>Amphénicol (2017st025) selon VM-AAMP01 Date d'analyse: 06/08/17</b>	Aucune des molécules recherchées (selon la liste VM-AAMP01) n'a été détectée

**Echantillon : 201707059/4/1**

CF/17/A6/CH/5/5

LOR : Limit of reporting

Analyse	Résultat (en µg/kg)
<b>Amphénicol (2017st025) selon VM-AAMP01 Date d'analyse: 06/08/17</b>	Aucune des molécules recherchées (selon la liste VM-AAMP01) n'a été détectée

**Echantillon : 201707059/5/1**

CF/17/A6/NF/2/4

LOR : Limit of reporting

Analyse	Résultat (en µg/kg)
Nitrofuranes (2017st025) selon VM-ANFM01 Date d'analyse: 06/08/17	Aucune des molécules recherchées (selon la liste VM-ANFM01) n'a été détectée

**Echantillon : 201707059/6/1**

CF/17/A6/NI/2/4

LOR : Limit of reporting

Analyse	Résultat (en µg/kg)
Nitroimidazoles (2017st025) selon VM-ANDZ01 Date d'analyse: 06/08/17	Aucune des molécules recherchées (selon la liste VM-ANDZ01) n'a été détectée

**Echantillon : 201707059/7/1**

CF/17/A6/NI/3/4

LOR : Limit of reporting

Analyse	Résultat (en µg/kg)
Nitroimidazoles (2017st025) selon VM-ANDZ01 Date d'analyse: 06/08/17	Aucune des molécules recherchées (selon la liste VM-ANDZ01) n'a été détectée

**Echantillon : 201707059/8/1**

CF/17/A6/NI/4/4

LOR : Limit of reporting

Analyse	Résultat (en µg/kg)
Nitroimidazoles (2017st025) selon VM-ANDZ01 Date d'analyse: 06/08/17	Aucune des molécules recherchées (selon la liste VM-ANDZ01) n'a été détectée

# Echantillon : 201707059/9/1

CF/17/B2b/2/2

LOR : Limit of reporting

Analyse	Résultat (en mg/kg)
Anti coccidiens (2017st025) selon VM ACOC04 Date d'analyse: 06/08/17	Aucune des molécules recherchées (selon la liste VM - ACOC04) n'a été détectée

**Les analyses portant la mention 2017st025 ont été sous-traitées à: ASURE QUALITY**

Le responsable technique

**Jackie HORVATH - secteur chimie**



Validation du rapport

**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de  
service du LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

## Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie

### RAPPORT D'ANALYSE n° RA201707059-003

Solde des résultats du dossier

Solde des résultats de la redemande du 21/09/2017

 SIVAP - SSA  
 BP 256  
 2 rue Félix Russeil  
 98845 NOUMEA CEDEX
**Date d'émission:** 25/09/2017**Nom et adresse du prescripteur :**
 Docteur vétérinaire Brigitte MARIE  
 SIVAP SSA  
 2 rue Félix Russeil  
 98845 NOUMEA CEDEX
**Date de réception :** 07/07/2017**Commémoratifs :** PSPC 2017 - Cerfs d'élevage.**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201707059/10/1	CF/17/B3a/B3b/B2 c/3/5	Cerf	Muscle	F	>24Mois	29/06/17	-7°C	Non
201707059/11/1	CF/17/B3a/B3b/B2 c/4/5	Cerf	Muscle	M	<24mois	29/06/17	-7°C	Non
201707059/12/1	CF/17/B3a/B3b/B2 c/5/5	Cerf	Muscle	M	>24Mois	29/06/17	-7°C	Non

**Echantillon : 201707059/10/1**

CF/17/B3a/B3b/B2c/3/5

LOR : Limit of reporting

Analyse	Résultat (en mg/kg)
<b>Pesticides multi résidus (2017st025)</b> GC-MS selon PS-MRGV02 Date d'analyse: 06/08/17	Les molécules ci-dessous mentionnées ont été détectées ou n'ont pas été recherchées. Aucune des autres molécules recherchées (selon la liste PS - MRGV02) n'a été détectée
<b>Dimethomorph</b> Date d'analyse: 06/08/17	Non recherché
<b>Phorate sulfoxyde</b> Date d'analyse: 06/08/17	Non recherché

**Echantillon : 201707059/11/1**

CF/17/B3a/B3b/B2c/4/5

LOR : Limit of reporting

Analyse	Résultat (en mg/kg)
<b>Pesticides multi résidus (2017st025)</b> GC-MS selon PS-MRGV02 Date d'analyse: 06/08/17	Les molécules ci-dessous mentionnées ont été détectées ou n'ont pas été recherchées. Aucune des autres molécules recherchées (selon la liste PS - MRGV02) n'a été détectée
<b>Dimethomorph</b> Date d'analyse: 06/08/17	Non recherché
<b>Phorate sulfoxyde</b> Date d'analyse: 06/08/17	Non recherché

**Echantillon : 201707059/12/1**

CF/17/B3a/B3b/B2c/5/5

LOR : Limit of reporting

Analyse	Résultat (en mg/kg)
<b>Pesticides multi résidus (2017st025)</b> GC-MS selon PS-MRGV02 Date d'analyse: 06/08/17	Les molécules ci-dessous mentionnées ont été détectées ou n'ont pas été recherchées. Aucune des autres molécules recherchées (selon la liste PS - MRGV02) n'a été détectée
<b>Dimethomorph</b> Date d'analyse: 06/08/17	Non recherché
<b>Phorate sulfoxyde</b> Date d'analyse: 06/08/17	Non recherché

**Les analyses portant la mention 2017st025 ont été sous-traitées à: ASURE QUALITY**

Le responsable technique  
**Jackie HORVATH - secteur chimie**



Validation du rapport  
**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de  
service du LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.



Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

## Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie

### RAPPORT D'ANALYSE n° RA201707061-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA  
BP 256  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

Date d'émission: 24/07/2017

#### Nom et adresse du prescripteur :

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE  
SIVAP SSA  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

Date de réception : 07/07/2017

Commémoratifs : PSPC 2017 - Cerfs d'élevage.

#### Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201707061/1/1	CF/17/B3c/Pb/Cd/ 3/20	Cerf	Foie	M	>24Mois	29/06/17	-7°C	Non
201707061/2/1	CF/17/B3c/Pb/Cd/ 4/20	Cerf	Foie	M	>24Mois	29/06/17	-7°C	Non
201707061/3/1	CF/17/B3c/Pb/Cd/ 5/20	Cerf	Foie	F	<24mois	29/06/17	-7°C	Non
201707061/4/1	CF/17/B3c/Pb/Cd/ 6/20	Cerf	Foie	F	>24Mois	29/06/17	-7°C	Non
201707061/5/1	CF/17/B3c/Pb/Cd/ 7/20	Cerf	Foie	M	>24Mois	29/06/17	-7°C	Non

## Echantillon : 201707061/1/1

CF/17/B3c/Pb/Cd/3/20

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul  
- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande  
- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
<b>Cadmium</b> Met. Int. CS10M2 (rev8) selon ANSES CIME02 Date d'analyse: 18/07/17	0.006 +/- 0.007	0,005	0,01
<b>Plomb</b> Met. int. CS10M2 (rev8) selon ANSES CIME02LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 18/07/17	<= 0.02	0,01	0,02

## Echantillon : 201707061/2/1

CF/17/B3c/Pb/Cd/4/20

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul  
- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande  
- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
<b>Cadmium</b> Met. Int. CS10M2 (rev8) selon ANSES CIME02 Date d'analyse: 18/07/17	<= 0.005	0,005	0,01
<b>Plomb</b> Met. int. CS10M2 (rev8) selon ANSES CIME02LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 18/07/17	<= 0.02	0,01	0,02

## Echantillon : 201707061/3/1

CF/17/B3c/Pb/Cd/5/20

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul  
- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande  
- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
<b>Cadmium</b> Met. Int. CS10M2 (rev8) selon ANSES CIME02 Date d'analyse: 18/07/17	0.012 +/- 0.007	0,005	0,01
<b>Plomb</b> Met. int. CS10M2 (rev8) selon ANSES CIME02LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 18/07/17	<= 0.02	0,01	0,02

## Echantillon : 201707061/4/1

CF/17/B3c/Pb/Cd/6/20

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul  
- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande  
- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
<b>Cadmium</b> Met. Int. CS10M2 (rev8) selon ANSES CIME02 Date d'analyse: 18/07/17	0.01 +/- 0.007	0,005	0,01
<b>Plomb</b> Met. int. CS10M2 (rev8) selon ANSES CIME02LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 18/07/17	<= 0.02	0,01	0,02

## Echantillon : 201707061/5/1

CF/17/B3c/Pb/Cd/7/20

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul  
- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande  
- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
<b>Cadmium</b> Met. Int. CS10M2 (rev8) selon ANSES CIME02 Date d'analyse: 18/07/17	<= 0.005	0,005	0,01
<b>Plomb</b> Met. int. CS10M2 (rev8) selon ANSES CIME02LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 18/07/17	<= 0.02	0,01	0,02

Le responsable technique

**Jackie HORVATH - secteur chimie**



Validation du rapport

**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de  
service du LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires  
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

**RAPPORT D'ANALYSE n° RA201707062-001**

Résultats partiels du dossier

SIVAP - SSA  
BP 256  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Date d'émission:** 25/07/2017

**Nom et adresse du prescripteur :**

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE  
SIVAP SSA  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Date de réception :** 07/07/2017

**Commémoratifs :** PSPC 2017 - Cerfs d'élevage.

**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201707062/1/1	CF/17/B1/SU/3/14	Cerf	Muscle	M	>24mois	29/06/17	-7°C	Non
201707062/2/1	CF/17/B1/SU/4/14	Cerf	Muscle	F	<24mois	29/06/17	-7°C	Non
201707062/3/1	CF/17/B1/SU/5/14	Cerf	Muscle	F	>24Mois	29/06/17	-7°C	Non
201707062/4/1	CF/17/B1/SU/6/14	Cerf	Muscle	M	>24Mois	29/06/17	-7°C	Non

## Echantillon : 201707062/1/1

CF/17/B1/SU/3/14

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul  
- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande  
- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en µg/kg)	LD (en µg/kg)	LQ (en µg/kg)
<b>Sulfamides</b> UCM/92/01 Date d'analyse: 24/07/17	Aucune des 4 molécules recherchées n'a été détectée		
<b>Sulfadiazine</b> UCM/92/01 Date d'analyse: 24/07/17	<= 25	25	-
<b>Sulfadimérazine</b> UCM/92/01 Date d'analyse: 24/07/17	<= 25	25	-
<b>Sulfadiméthoxine</b> UCM/92/01 Date d'analyse: 24/07/17	<= 25	25	-
<b>Sulfanilamide</b> UCM/92/01 Date d'analyse: 24/07/17	<= 25	25	-

## Echantillon : 201707062/2/1

CF/17/B1/SU/4/14

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul  
- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande  
- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en µg/kg)	LD (en µg/kg)	LQ (en µg/kg)
<b>Sulfamides</b> UCM/92/01 Date d'analyse: 24/07/17	Aucune des 4 molécules recherchées n'a été détectée		
<b>Sulfadiazine</b> UCM/92/01 Date d'analyse: 24/07/17	<= 25	25	-
<b>Sulfadimérazine</b> UCM/92/01 Date d'analyse: 24/07/17	<= 25	25	-
<b>Sulfadiméthoxine</b> UCM/92/01 Date d'analyse: 24/07/17	<= 25	25	-
<b>Sulfanilamide</b> UCM/92/01 Date d'analyse: 24/07/17	<= 25	25	-

**Echantillon : 201707062/3/1**

CF/17/B1/SU/5/14

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul  
 - Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande  
 - La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en µg/kg)	LD (en µg/kg)	LQ (en µg/kg)
<b>Sulfamides</b> UCM/92/01 Date d'analyse: 24/07/17	Aucune des 4 molécules recherchées n'a été détectée		
<b>Sulfadiazine</b> UCM/92/01 Date d'analyse: 24/07/17	<= 25	25	-
<b>Sulfadimérazine</b> UCM/92/01 Date d'analyse: 24/07/17	<= 25	25	-
<b>Sulfadiméthoxine</b> UCM/92/01 Date d'analyse: 24/07/17	<= 25	25	-
<b>Sulfanilamide</b> UCM/92/01 Date d'analyse: 24/07/17	<= 25	25	-

**Echantillon : 201707062/4/1**

CF/17/B1/SU/6/14

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul  
 - Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande  
 - La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en µg/kg)	LD (en µg/kg)	LQ (en µg/kg)
<b>Sulfamides</b> UCM/92/01 Date d'analyse: 24/07/17	Aucune des 4 molécules recherchées n'a été détectée		
<b>Sulfadiazine</b> UCM/92/01 Date d'analyse: 24/07/17	<= 25	25	-
<b>Sulfadimérazine</b> UCM/92/01 Date d'analyse: 24/07/17	<= 25	25	-
<b>Sulfadiméthoxine</b> UCM/92/01 Date d'analyse: 24/07/17	<= 25	25	-
<b>Sulfanilamide</b> UCM/92/01 Date d'analyse: 24/07/17	<= 25	25	-

Le responsable technique

**Jackie H0RVATH - secteur chimie**


Validation du rapport

**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de service du LNC**


Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires  
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

**RAPPORT D'ANALYSE n° RA201707062-002**

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA  
BP 256  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Date d'émission:** 04/08/2017

**Nom et adresse du prescripteur :**

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE  
SIVAP SSA  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Date de réception :** 07/07/2017

**Commémoratifs :** PSPC 2017 - Cerfs d'élevage.

**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201707062/5/1	CF/17/B2a/AV /4/5	Cerf	Foie	M	<24mois	29/06/17	-7°C	Non
201707062/6/1	CF/17/B2a/AV /5/5	Cerf	Foie	F	>24Mois	29/06/17	-7°C	Non



**Echantillon : 201707062/5/1**

CF/17/B2a/AV /4/5

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande

- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en µg/kg)	LQ (en µg/kg)
<b>Avermectines</b> LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 02/08/17	Aucune des 6 molécules recherchées n'a été détectée	
<b>Abamectine</b> LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 02/08/17	<= 10	10
<b>Doramectine</b> LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 02/08/17	<= 10	10
<b>Emamectine</b> LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 02/08/17	<= 10	10
<b>Eprinomectine</b> LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 02/08/17	<= 10	10
<b>Ivermectine</b> LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 02/08/17	<= 10	10
<b>Moxidectine</b> LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 02/08/17	<= 10	10

**Echantillon : 201707062/6/1**

CF/17/B2a/AV /5/5

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande

- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en µg/kg)	LQ (en µg/kg)
<b>Avermectines</b> LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 02/08/17	Aucune des 6 molécules recherchées n'a été détectée	
<b>Abamectine</b> LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 02/08/17	<= 10	10
<b>Doramectine</b> LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 02/08/17	<= 10	10
<b>Emamectine</b> LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 02/08/17	<= 10	10
<b>Eprinomectine</b> LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 02/08/17	<= 10	10
<b>Ivermectine</b> LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 02/08/17	<= 10	10
<b>Moxidectine</b> LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 02/08/17	<= 10	10

Le responsable technique  
**Jackie HORVATH - secteur chimie**



Validation du rapport  
**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de  
service du LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires  
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

**RAPPORT D'ANALYSE n° RA201707071-001**

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA  
BP 256  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Date d'émission:** 26/10/2017

**Nom et adresse du prescripteur :**

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE  
SIVAP SSA  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Date de réception :** 10/07/2017

**Commémoratifs :** PSPC 2017 - Cerfs.

**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201707071/1/1	CF/17/A2/1/2	Cerf	Urine	F	>24Mois	29/06/17	-7°C	Non
201707071/2/1	CF/17/A2/2/2	Cerf	Urine	M	<24mois	29/06/17	-7°	Non

## Echantillon : 201707071/1/1

CF/17/A2/1/2

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande

- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat	Observation
<b>Thyréostatiques (2017ST022)</b> Date d'analyse: 29/08/17	Les molécules ci-dessous mentionnées ont été identifiées	
<b>Thiouracile</b> Date d'analyse: 29/08/17	Molécule identifiée	La concentration estimée est inférieure au Ccalpha de confirmation. Echantillon conforme

## Echantillon : 201707071/2/1

CF/17/A2/2/2

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande

- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat	Observation
<b>Thyréostatiques (2017ST022)</b> Date d'analyse: 29/08/17	Les molécules ci-dessous mentionnées ont été identifiées	
<b>Thiouracile</b> Date d'analyse: 29/08/17	Molécule identifiée	cf avis et interprétation du laboratoire sous traitant

**Les analyses portant la mention 2017ST022 ont été sous-traitées à: LABERCA**


Le responsable technique

**Jackie HORVATH - secteur chimie**



Validation du rapport

**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de service du LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires  
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

**RAPPORT D'ANALYSE n° RA201707073-001**

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA  
BP 256  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Date d'émission:** 21/09/2017

**Nom et adresse du prescripteur :**

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE  
SIVAP SSA  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Date de réception :** 10/07/2017

**Commémoratifs :** PSPC 2017 - Cerfs d'élevage.

**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201707073/1/1	CF/17/B2e/1/3	Cerf	Muscle	F	<24mois	29/06/17	-7°C	Non
201707073/2/1	CF/17/B2e/2/3	Cerf	Muscle	M	<24mois	29/06/17	-7°C	Non
201707073/3/1	CF/17/B2e/3/3	Cerf	Muscle	M	>24Mois	29/06/17	-7°	Non

**Echantillon : 201707073/1/1**

CF/17/B2e/1/3

LOR : Limit of reporting

Analyse	Résultat (en µg/l)
Anti inflammatoire non stéroïdien (2017st025) selon VM XNSD04 Date d'analyse: 07/08/17	Aucune des molécules recherchées (selon la liste VM - XNSD03) n'a été détectée.

**Echantillon : 201707073/2/1**

CF/17/B2e/2/3

LOR : Limit of reporting

Analyse	Résultat (en µg/l)
Anti inflammatoire non stéroïdien (2017st025) selon VM XNSD04 Date d'analyse: 07/08/17	Aucune des molécules recherchées (selon la liste VM - XNSD03) n'a été détectée.

**Echantillon : 201707073/3/1**

CF/17/B2e/3/3

LOR : Limit of reporting

Analyse	Résultat (en µg/l)
Anti inflammatoire non stéroïdien (2017st025) selon VM XNSD04 Date d'analyse: 07/08/17	Aucune des molécules recherchées (selon la liste VM - XNSD03) n'a été détectée.

**Les analyses portant la mention 2017st025 ont été sous-traitées à: ASURE QUALITY**

Le responsable technique

**Jackie HORVATH - secteur chimie**

Validation du rapport

**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de service du LNC**

Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires  
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

**RAPPORT D'ANALYSE n° RA201707082-001**

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA  
BP 256  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Date d'émission:** 03/08/2017**Nom et adresse du prescripteur :**

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE  
SIVAP SSA  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Date de réception :** 11/07/2017**Commémoratifs :** PSPC 2017 - Cerfs d'élevage.**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201707082/1/1	CF/17/B1/AN/12/2 0	Cerf	Muscle	M	>24Mois	06/07/17	-8.7°C	Non
201707082/2/1	CF/17/B1/AN/13/2 0	Cerf	Muscle	M	>24Mois	06/07/17	-8.7°C	Non
201707082/3/1	CF/17/B1/AN/14/2 0	Cerf	Muscle	M	>24Mois	06/07/17	-8.7°C	Non



**Echantillon : 201707082/1/1**

CF/17/B1/AN/12/20

LOR : Limit of reporting

Analyse	Résultat
Résidus antimicrobiens Méthode des 4 boîtes LMV/90/01 version 7 Date d'analyse: 01/08/17	Aucune substance à activité anti-bactérienne n'a été détectée

**Echantillon : 201707082/2/1**

CF/17/B1/AN/13/20

LOR : Limit of reporting

Analyse	Résultat
Résidus antimicrobiens Méthode des 4 boîtes LMV/90/01 version 7 Date d'analyse: 01/08/17	Aucune substance à activité anti-bactérienne n'a été détectée

**Echantillon : 201707082/3/1**

CF/17/B1/AN/14/20

LOR : Limit of reporting

Analyse	Résultat
Résidus antimicrobiens Méthode des 4 boîtes LMV/90/01 version 7 Date d'analyse: 01/08/17	Aucune substance à activité anti-bactérienne n'a été détectée

Le responsable technique  
**Aurélien TOULANGUI - Secteur Hygiène**



Validation du rapport  
**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de service du LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires  
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

**RAPPORT D'ANALYSE n° RA201707101-001**

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA  
BP 256  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Date d'émission:** 21/09/2017

**Nom et adresse du prescripteur :**

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE  
SIVAP SSA  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Date de réception :** 12/07/2017

**Commémoratifs :** PSPC 2017 - Cerfs d'élevage.

**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201707101/1/1	CF/17/A1/A3/A4/2/2	Cerf	Urine	M	>24Mois	06/07/17	-8.7°C	Non
201707101/2/1	CF/17/A6/NF/3/4	Cerf	Foie	M	>24Mois	06/07/17	-8.7°C	Non

**Echantillon : 201707101/1/1**

CF/17/A1/A3/A4/2/2

LOR : Limit of reporting

Analyse	Résultat (en µg/l)
<b>Stéroïdiens (2017st025) selon VM-HGPR01 Date d'analyse: 06/08/17</b>	Aucune des molécules recherchées (selon la liste VM-HGPR01) n'a été détectée

**Echantillon : 201707101/2/1**

CF/17/A6/NF/3/4

LOR : Limit of reporting

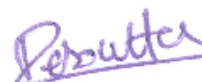
Analyse	Résultat (en µg/kg)
<b>Nitrofuranes (2017st025) selon VM-ANFM01 Date d'analyse: 06/08/17</b>	Aucune des molécules recherchées (selon la liste VM-ANFM01) n'a été détectée

**Les analyses portant la mention 2017st025 ont été sous-traitées à: ASURE QUALITY**

Le responsable technique

**Jackie HORVATH - secteur chimie**

Validation du rapport

**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de  
service du LNC**

Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

## Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie

### RAPPORT D'ANALYSE n° RA201707102-001

Solde des résultats du dossier

 SIVAP - SSA  
 BP 256  
 2 rue Félix Russeil  
 98845 NOUMEA CEDEX
**Date d'émission:** 25/07/2017**Nom et adresse du prescripteur :**
 Docteur vétérinaire Brigitte MARIE  
 SIVAP SSA  
 2 rue Félix Russeil  
 98845 NOUMEA CEDEX
**Date de réception :** 12/07/2017**Commémoratifs :** PSPC 2017 - Cerfs d'élevage.**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201707102/1/1	CF/17/B3c/Pb/Cd/ 8/20	Cerf	Foie	M	>24 mois	06/07/17	-8.7°C	Non
201707102/2/1	CF/17/B3c/Pb/Cd/ 9/20	Cerf	Foie	F	>24Mois	06/07/17	-8.7°C	Non
201707102/3/1	CF/17/B3c/Pb/Cd/ 10/20	Cerf	Foie	F	>24Mois	06/07/17	-8.7°C	Non

## Echantillon : 201707102/1/1

CF/17/B3c/Pb/Cd/8/20

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul  
- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande  
- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
<b>Cadmium</b> Met. Int. CS10M2 (rev8) selon ANSES CIME02 Date d'analyse: 21/07/17	<= 0.005	0,003	0,005
<b>Plomb</b> Met. int. CS10M2 (rev8) selon ANSES CIME02LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 21/07/17	<= 0.02	0,01	0,02

## Echantillon : 201707102/2/1

CF/17/B3c/Pb/Cd/9/20

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul  
- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande  
- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
<b>Cadmium</b> Met. Int. CS10M2 (rev8) selon ANSES CIME02 Date d'analyse: 21/07/17	<= 0.005	0,003	0,005
<b>Plomb</b> Met. int. CS10M2 (rev8) selon ANSES CIME02LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 21/07/17	<= 0.02	0,01	0,02

## Echantillon : 201707102/3/1

CF/17/B3c/Pb/Cd/10/20

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul  
- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande  
- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
<b>Cadmium</b> Met. Int. CS10M2 (rev8) selon ANSES CIME02 Date d'analyse: 21/07/17	0.015 +/- 0.007	0,003	0,005
<b>Plomb</b> Met. int. CS10M2 (rev8) selon ANSES CIME02LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 21/07/17	<= 0.02	0,01	0,02

Le responsable technique  
**Jackie HORVATH - secteur chimie**



Validation du rapport  
**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de  
service du LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires  
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

**RAPPORT D'ANALYSE n° RA201707103-001**

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA  
BP 256  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Date d'émission:** 25/07/2017

**Nom et adresse du prescripteur :**

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE  
SIVAP SSA  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Date de réception :** 12/07/2017

**Commémoratifs :** PSPC 2017 - Cerfs d'élevage.

**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201707103/1/1	CF/17/B1/SU/7/14	Cerf	Muscle	F	<24mois	06/07/17	-8.7°C	Non
201707103/2/1	CF/17/B1/SU/8/14	Cerf	Muscle	M	>24Mois	06/07/17	-8.7°C	Non
201707103/3/1	CF/17/B1/SU/9/14	Cerf	Muscle	M	>24Mois	06/07/17	-8.7°C	Non



**Echantillon : 201707103/1/1**

CF/17/B1/SU/7/14

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul  
- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande  
- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en µg/kg)	LD (en µg/kg)	LQ (en µg/kg)
<b>Sulfamides</b> UCM/92/01 Date d'analyse: 24/07/17	Aucune des 4 molécules recherchées n'a été détectée		
<b>Sulfadiazine</b> UCM/92/01 Date d'analyse: 24/07/17	<= 25	25	-
<b>Sulfadimérazine</b> UCM/92/01 Date d'analyse: 24/07/17	<= 25	25	-
<b>Sulfadiméthoxine</b> UCM/92/01 Date d'analyse: 24/07/17	<= 25	25	-
<b>Sulfanilamide</b> UCM/92/01 Date d'analyse: 24/07/17	<= 25	25	-

**Echantillon : 201707103/2/1**

CF/17/B1/SU/8/14

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul  
- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande  
- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en µg/kg)	LD (en µg/kg)	LQ (en µg/kg)
<b>Sulfamides</b> UCM/92/01 Date d'analyse: 24/07/17	Aucune des 4 molécules recherchées n'a été détectée		
<b>Sulfadiazine</b> UCM/92/01 Date d'analyse: 24/07/17	<= 25	25	-
<b>Sulfadimérazine</b> UCM/92/01 Date d'analyse: 24/07/17	<= 25	25	-
<b>Sulfadiméthoxine</b> UCM/92/01 Date d'analyse: 24/07/17	<= 25	25	-
<b>Sulfanilamide</b> UCM/92/01 Date d'analyse: 24/07/17	<= 25	25	-

## Echantillon : 201707103/3/1

CF/17/B1/SU/9/14

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande

- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en µg/kg)	LD (en µg/kg)	LQ (en µg/kg)
<b>Sulfamides</b> UCM/92/01 Date d'analyse: 24/07/17	Aucune des 4 molécules recherchées n'a été détectée		
<b>Sulfadiazine</b> UCM/92/01 Date d'analyse: 24/07/17	<= 25	25	-
<b>Sulfadimérazine</b> UCM/92/01 Date d'analyse: 24/07/17	<= 25	25	-
<b>Sulfadiméthoxine</b> UCM/92/01 Date d'analyse: 24/07/17	<= 25	25	-
<b>Sulfanilamide</b> UCM/92/01 Date d'analyse: 24/07/17	<= 25	25	-

Le responsable technique

**Jackie HORVATH - secteur chimie**



Validation du rapport

**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de  
service du LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires  
 et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**
**RAPPORT D'ANALYSE n° RA201708203-001**

Résultats partiels du dossier

 SIVAP - SSA  
 BP 256  
 2 rue Félix Russeil  
 98845 NOUMEA CEDEX
**Date d'émission:** 30/10/2017**Nom et adresse du prescripteur :**
 Docteur vétérinaire Brigitte MARIE  
 SIVAP SSA  
 2 rue Félix Russeil  
 98845 NOUMEA CEDEX
**Date de réception :** 25/08/2017**Commémoratifs :** PSPC 2017 - Cerfs d'élevage.**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201708203/1/1	CF/17/B1/AN/15/2 0	Cerf	Muscle	F	<24mois	27/07/17	-2.8	Non
201708203/2/1	CF/17/B1/AN/16/2 0	Cerf	Muscle	M	>24Mois	27/07/17	-2.8	Non

**Echantillon : 201708203/1/1**

CF/17/B1/AN/15/20

LOR : Limit of reporting

Analyse	Résultat
Résidus antimicrobiens Méthode des 4 boîtes LMV/90/01 version 7 Date d'analyse: 25/10/17	Aucune substance à activité anti-bactérienne n'a été détectée

**Echantillon : 201708203/2/1**

CF/17/B1/AN/16/20

LOR : Limit of reporting

Analyse	Résultat
Résidus antimicrobiens Méthode des 4 boîtes LMV/90/01 version 7 Date d'analyse: 25/10/17	Aucune substance à activité anti-bactérienne n'a été détectée

Le responsable technique  
**Auréli TOULANGUI - Secteur Hygiène**



Validation du rapport  
**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de service du LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

## Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie

### RAPPORT D'ANALYSE n° RA201708203-002

Solde des résultats du dossier

 SIVAP - SSA  
 BP 256  
 2 rue Félix Russeil  
 98845 NOUMEA CEDEX
**Date d'émission:** 31/10/2017**Nom et adresse du prescripteur :**
 Docteur vétérinaire Brigitte MARIE  
 SIVAP SSA  
 2 rue Félix Russeil  
 98845 NOUMEA CEDEX
**Date de réception :** 25/08/2017**Commémoratifs :** PSPC 2017 - Cerfs d'élevage.**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201708203/3/1	CF/17/B1/AN/17/2 0	Cerf	Muscle	M	>24Mois	27/07/17	-2.8	Non
201708203/4/1	CF/17/B1/AN/18/2 0	Cerf	Muscle	M	>24Mois	27/07/17	-2.8	Non

**Echantillon : 201708203/3/1**

CF/17/B1/AN/17/20

LOR : Limit of reporting

Analyse	Résultat
Résidus antimicrobiens Méthode des 4 boîtes LMV/90/01 version 7 Date d'analyse: 25/10/17	Aucune substance à activité anti-bactérienne n'a été détectée

**Echantillon : 201708203/4/1**

CF/17/B1/AN/18/20

LOR : Limit of reporting

Analyse	Résultat
Résidus antimicrobiens Méthode des 4 boîtes LMV/90/01 version 7 Date d'analyse: 25/10/17	Aucune substance à activité anti-bactérienne n'a été détectée

Le responsable technique  
**Aurélien TOULANGUI - Secteur Hygiène**



Validation du rapport  
**Jackie HORVATH, chef de service adjoint  
du LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

## Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie

### RAPPORT D'ANALYSE n° RA201708204-001

Solde des résultats du dossier

 SIVAP - SSA  
 BP 256  
 2 rue Félix Russeil  
 98845 NOUMEA CEDEX
**Date d'émission:** 13/09/2017**Nom et adresse du prescripteur :**
 Docteur vétérinaire Brigitte MARIE  
 SIVAP SSA  
 2 rue Félix Russeil  
 98845 NOUMEA CEDEX
**Date de réception :** 25/08/2017**Commémoratifs :** PSPC 2017 - Cerfs d'élevage.**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201708204/1/1	CF/17/B1/SU/10/1 4	Cerf	Muscle	M	>24Mois	27/07/17	-2.8	Non
201708204/2/1	CF/17/B1/SU/11/1 4	Cerf	Muscle	M	>24Mois	27/07/17	-2.8	Non
201708204/3/1	CF/17/B1/SU/12/1 4	Cerf	Muscle	M	>24Mois	27/07/17	-2.8	Non
201708204/4/1	CF/17/B1/SU/13/1 4	Cerf	Muscle	M	>24Mois	27/07/17	-2.8	Non

**Echantillon : 201708204/1/1**

CF/17/B1/SU/10/14

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul  
- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande  
- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en µg/kg)	LD (en µg/kg)	LQ (en µg/kg)
<b>Sulfamides</b> UCM/92/01 Date d'analyse: 11/09/17	Aucune des 4 molécules recherchées n'a été détectée		
<b>Sulfadiazine</b> UCM/92/01 Date d'analyse: 11/09/17	<= 25	25	-
<b>Sulfadimérazine</b> UCM/92/01 Date d'analyse: 11/09/17	<= 25	25	-
<b>Sulfadiméthoxine</b> UCM/92/01 Date d'analyse: 11/09/17	<= 25	25	-
<b>Sulfanilamide</b> UCM/92/01 Date d'analyse: 11/09/17	<= 25	25	-

**Echantillon : 201708204/2/1**

CF/17/B1/SU/11/14

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul  
- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande  
- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en µg/kg)	LD (en µg/kg)	LQ (en µg/kg)
<b>Sulfamides</b> UCM/92/01 Date d'analyse: 11/09/17	Aucune des 4 molécules recherchées n'a été détectée		
<b>Sulfadiazine</b> UCM/92/01 Date d'analyse: 11/09/17	<= 25	25	-
<b>Sulfadimérazine</b> UCM/92/01 Date d'analyse: 11/09/17	<= 25	25	-
<b>Sulfadiméthoxine</b> UCM/92/01 Date d'analyse: 11/09/17	<= 25	25	-
<b>Sulfanilamide</b> UCM/92/01 Date d'analyse: 11/09/17	<= 25	25	-



**Echantillon : 201708204/3/1**

CF/17/B1/SU/12/14

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul  
 - Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande  
 - La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en µg/kg)	LD (en µg/kg)	LQ (en µg/kg)
<b>Sulfamides</b> UCM/92/01 Date d'analyse: 11/09/17	Aucune des 4 molécules recherchées n'a été détectée		
<b>Sulfadiazine</b> UCM/92/01 Date d'analyse: 11/09/17	<= 25	25	-
<b>Sulfadimérazine</b> UCM/92/01 Date d'analyse: 11/09/17	<= 25	25	-
<b>Sulfadiméthoxine</b> UCM/92/01 Date d'analyse: 11/09/17	<= 25	25	-
<b>Sulfanilamide</b> UCM/92/01 Date d'analyse: 11/09/17	<= 25	25	-

**Echantillon : 201708204/4/1**

CF/17/B1/SU/13/14

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

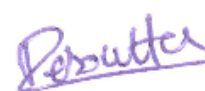
Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul  
 - Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande  
 - La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en µg/kg)	LD (en µg/kg)	LQ (en µg/kg)
<b>Sulfamides</b> UCM/92/01 Date d'analyse: 11/09/17	Aucune des 4 molécules recherchées n'a été détectée		
<b>Sulfadiazine</b> UCM/92/01 Date d'analyse: 11/09/17	<= 25	25	-
<b>Sulfadimérazine</b> UCM/92/01 Date d'analyse: 11/09/17	<= 25	25	-
<b>Sulfadiméthoxine</b> UCM/92/01 Date d'analyse: 11/09/17	<= 25	25	-
<b>Sulfanilamide</b> UCM/92/01 Date d'analyse: 11/09/17	<= 25	25	-

Le responsable technique  
**Orélie MAHOT - Spectrométrie et  
 chromatographie**



Validation du rapport  
**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de  
 service du LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

## Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie

### RAPPORT D'ANALYSE n° RA201708205-001

Solde des résultats du dossier

 SIVAP - SSA  
 BP 256  
 2 rue Félix Russeil  
 98845 NOUMEA CEDEX
**Date d'émission:** 06/09/2017**Nom et adresse du prescripteur :**
 Docteur vétérinaire Brigitte MARIE  
 SIVAP SSA  
 2 rue Félix Russeil  
 98845 NOUMEA CEDEX
**Date de réception :** 25/08/2017**Commémoratifs :** PSPC 2017 - Cerfs d'élevage.**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201708205/1/1	CF/17/B3c/Pb/Cd/ 11/20	Cerf	Foie	M	>24Mois	27/07/17	-2.8	Non
201708205/2/1	CF/17/B3c/Pb/Cd/ 12/20	Cerf	Foie	M	>24Mois	27/07/17	-2.8	Non
201708205/3/1	CF/17/B3c/Pb/Cd/ 13/20	Cerf	Foie	M	>24Mois	27/07/17	-2.8	Non
201708205/4/1	CF/17/B3c/Pb/Cd/ 14/20	Cerf	Foie	M	>24Mois	27/07/17	-2.8	Non

## Echantillon : 201708205/1/1

CF/17/B3c/Pb/Cd/11/20

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul  
- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande  
- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
<b>Cadmium</b> Met. Int. CS10M2 (rev8) selon ANSES CIME02 Date d'analyse: 01/09/17	<= 0.005	0,003	0,005
<b>Plomb</b> Met. int. CS10M2 (rev8) selon ANSES CIME02LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 01/09/17	<= 0.02	0,01	0,02

## Echantillon : 201708205/2/1

CF/17/B3c/Pb/Cd/12/20

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul  
- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande  
- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
<b>Cadmium</b> Met. Int. CS10M2 (rev8) selon ANSES CIME02 Date d'analyse: 01/09/17	<= 0.005	0,003	0,005
<b>Plomb</b> Met. int. CS10M2 (rev8) selon ANSES CIME02LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 01/09/17	<= 0.02	0,01	0,02

## Echantillon : 201708205/3/1

CF/17/B3c/Pb/Cd/13/20

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul  
- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande  
- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
<b>Cadmium</b> Met. Int. CS10M2 (rev8) selon ANSES CIME02 Date d'analyse: 01/09/17	0.005 +/- 0.007	0,003	0,005
<b>Plomb</b> Met. int. CS10M2 (rev8) selon ANSES CIME02LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 01/09/17	<= 0.02	0,01	0,02

**Echantillon : 201708205/4/1**

CF/17/B3c/Pb/Cd/14/20

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande

- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
<b>Cadmium</b> Met. Int. CS10M2 (rev8) selon ANSES CIME02 Date d'analyse: 01/09/17	<= 0.005	0,003	0,005
<b>Plomb</b> Met. int. CS10M2 (rev8) selon ANSES CIME02LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 01/09/17	<= 0.02	0,01	0,02

Le responsable technique  
**Orélie MAHOT - Spectrométrie et  
chromatographie**



Validation du rapport  
**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de  
service du LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

## Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie

### RAPPORT D'ANALYSE n° RA201708207-001

Solde des résultats du dossier

 SIVAP - SSA  
 BP 256  
 2 rue Félix Russeil  
 98845 NOUMEA CEDEX
**Date d'émission:** 05/12/2017**Nom et adresse du prescripteur :**
 Docteur vétérinaire Brigitte MARIE  
 SIVAP SSA  
 2 rue Félix Russeil  
 98845 NOUMEA CEDEX
**Date de réception :** 25/08/2017**Commémoratifs :** PSPC 2017 - Cerfs d'élevage.**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201708207/1/1	CF/17/A6/NF/4/4	Cerf	Foie	M	>24Mois	27/07/17	-2.8	Non

**Echantillon : 201708207/1/1**

CF/17/A6/NF/4/4

LOR : Limit of reporting

Analyse	Résultat (en µg/kg)
<b>Nitrofuranes (2017ST037) selon VM-ANFM01 Date d'analyse: 13/11/17</b>	Aucune des molécules recherchées (selon la liste VM-ANFM01) n'a été détectée

**Les analyses portant la mention 2017ST037 ont été sous-traitées à: ASURE QUALITY**

Le responsable technique

**Jackie HORVATH - secteur chimie**



Validation du rapport

**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de  
service du LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires  
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

**RAPPORT D'ANALYSE n° RA201709026-001**

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA  
BP 256  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Date d'émission:** 13/09/2017

**Nom et adresse du prescripteur :**

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE  
SIVAP SSA  
2 rue Félix Russeil  
98845 NOUMEA CEDEX

**Date de réception :** 06/09/2017

**Commémoratifs :** PSPC 2017 - Cerfs d'élevage.

**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201709026/1/1	CF/17/B1/SU/14/1 4	Cerf	Muscle	M	>24 mois	24/08/17	- 5°	Non



## Echantillon : 201709026/1/1

CF/17/B1/SU/14/14

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande

- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en µg/kg)	LD (en µg/kg)	LQ (en µg/kg)
<b>Sulfamides</b> UCM/92/01 Date d'analyse: 11/09/17	Aucune des 4 molécules recherchées n'a été détectée		
<b>Sulfadiazine</b> UCM/92/01 Date d'analyse: 11/09/17	<= 25	25	-
<b>Sulfadimérazine</b> UCM/92/01 Date d'analyse: 11/09/17	<= 25	25	-
<b>Sulfadiméthoxine</b> UCM/92/01 Date d'analyse: 11/09/17	<= 25	25	-
<b>Sulfanilamide</b> UCM/92/01 Date d'analyse: 11/09/17	<= 25	25	-

Le responsable technique  
**Orélie MAHOT - Spectrométrie et  
chromatographie**



Validation du rapport  
**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de  
service du LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

## Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie

### RAPPORT D'ANALYSE n° RA201709027-001

Solde des résultats du dossier

 SIVAP - SSA  
 BP 256  
 2 rue Félix Russeil  
 98845 NOUMEA CEDEX
**Date d'émission:** 30/10/2017**Nom et adresse du prescripteur :**
 Docteur vétérinaire Brigitte MARIE  
 SIVAP SSA  
 2 rue Félix Russeil  
 98845 NOUMEA CEDEX
**Date de réception :** 06/09/2017**Commémoratifs :** PSPC 2017 - Cerf d'élevage.**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201709027/1/1	CF/17/B1/AN/19/20	Cerf	Muscle	M	>24 mois	24/08/17	- 5°	Non
201709027/2/1	CF/17/B1/AN/20/20	Cerf	Muscle	M	>24 mois	24/08/17	- 5°	Non

**Echantillon : 201709027/1/1**

CF/17/B1/AN/19/20

LOR : Limit of reporting

Analyse	Résultat
Résidus antimicrobiens Méthode des 4 boîtes LMV/90/01 version 7 Date d'analyse: 25/10/17	Aucune substance à activité anti-bactérienne n'a été détectée

**Echantillon : 201709027/2/1**

CF/17/B1/AN/20/20

LOR : Limit of reporting

Analyse	Résultat
Résidus antimicrobiens Méthode des 4 boîtes LMV/90/01 version 7 Date d'analyse: 25/10/17	Aucune substance à activité anti-bactérienne n'a été détectée

Le responsable technique  
**Auréli TOULANGUI - Secteur Hygiène**



Validation du rapport  
**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de service du LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

## Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie

### RAPPORT D'ANALYSE n° RA201709049-001

Solde des résultats du dossier

 SIVAP - SSA  
 BP 256  
 2 rue Félix Russeil  
 98845 NOUMEA CEDEX
**Date d'émission:** 20/09/2017**Nom et adresse du prescripteur :**
 Docteur vétérinaire Brigitte MARIE  
 SIVAP SSA  
 2 rue Félix Russeil  
 98845 NOUMEA CEDEX
**Date de réception :** 08/09/2017**Commémoratifs :** PSPC 2017 - Cerfs d'élevage.**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201709049/1/1	CF/17/B3c/Pb/Cd/ 15/20	Cerf	Foie	F	> 24 mois	24/08/17	-5°C	Non
201709049/2/1	CF/17/B3c/Pb/Cd/ 16/20	Cerf	Foie	M	> 24 mois	24/08/17	-5°C	Non
201709049/3/1	CF/17/B3c/Pb/Cd/ 17/20	Cerf	Foie	M	> 24 mois	24/08/17	-5°C	Non
201709049/4/1	CF/17/B3c/Pb/Cd/ 18/20	Cerf	Foie	M	< 24 mois	24/08/17	-5°C	Non
201709049/5/1	CF/17/B3c/Pb/Cd/ 19/20	Cerf	Foie	F	>24 mois	24/08/17	-5°C	Non
201709049/6/1	CF/17/B3c/Pb/Cd/ 20/20	Cerf	Foie	M	<24 mois	24/08/17	-5°C	Non

## Echantillon : 201709049/1/1

CF/17/B3c/Pb/Cd/15/20

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul  
- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande  
- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
<b>Cadmium</b> Met. Int. CS10M2 (rev8) selon ANSES CIME02 Date d'analyse: 15/09/17	<= 0.005	0,003	0,005
<b>Plomb</b> Met. int. CS10M2 (rev8) selon ANSES CIME02LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 15/09/17	<= 0.02	0,01	0,02

## Echantillon : 201709049/2/1

CF/17/B3c/Pb/Cd/16/20

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul  
- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande  
- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
<b>Cadmium</b> Met. Int. CS10M2 (rev8) selon ANSES CIME02 Date d'analyse: 15/09/17	0.006 +/- 0.007	0,003	0,005
<b>Plomb</b> Met. int. CS10M2 (rev8) selon ANSES CIME02LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 15/09/17	<= 0.02	0,01	0,02

## Echantillon : 201709049/3/1

CF/17/B3c/Pb/Cd/17/20

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul  
- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande  
- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
<b>Cadmium</b> Met. Int. CS10M2 (rev8) selon ANSES CIME02 Date d'analyse: 15/09/17	0.006 +/- 0.007	0,003	0,005
<b>Plomb</b> Met. int. CS10M2 (rev8) selon ANSES CIME02LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 15/09/17	<= 0.02	0,01	0,02

## Echantillon : 201709049/4/1

CF/17/B3c/Pb/Cd/18/20

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul  
- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande  
- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
<b>Cadmium</b> Met. Int. CS10M2 (rev8) selon ANSES CIME02 Date d'analyse: 15/09/17	<= 0.005	0,003	0,005
<b>Plomb</b> Met. int. CS10M2 (rev8) selon ANSES CIME02LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 15/09/17	<= 0.02	0,01	0,02

## Echantillon : 201709049/5/1

CF/17/B3c/Pb/Cd/19/20

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul  
- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande  
- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
<b>Cadmium</b> Met. Int. CS10M2 (rev8) selon ANSES CIME02 Date d'analyse: 15/09/17	0.008 +/- 0.007	0,003	0,005
<b>Plomb</b> Met. int. CS10M2 (rev8) selon ANSES CIME02LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 15/09/17	<= 0.02	0,01	0,02

## Echantillon : 201709049/6/1

CF/17/B3c/Pb/Cd/20/20

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul  
- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande  
- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
<b>Cadmium</b> Met. Int. CS10M2 (rev8) selon ANSES CIME02 Date d'analyse: 15/09/17	0.007 +/- 0.007	0,003	0,005
<b>Plomb</b> Met. int. CS10M2 (rev8) selon ANSES CIME02LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 15/09/17	<= 0.02	0,01	0,02

Le responsable technique  
**Jackie HORVATH - secteur chimie**



Validation du rapport  
**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de  
service du LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.